















Jm. 1750

E. 4°. 1084. Inv. 1750. Détail des pièces.

1. Arrest du Conseil d'Estat du Roy. [Ordonne que tous paiements soient faits en Billets de Banque] 6 avril 1720.
2. Déclaration du Roy concernant les nouvelles Maréchaussées. 9 avril 1720.
3. Lettres patentes ... coupe des bois de l'abbaye de Bellebranche, pour le service de la marine. 10 avril 1720.
4. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [suppression de Taxes payées au Trésor royal par les Fermiers généraux 15 avril 1720.
5. " " " " en faveur des Communautez ecclesiastiques et hopitaux ... Du 16 avril 1720.
6. " " " en faveur des cardinaux, archev. évêques et autres bénéficiers ... Du 16 avril 1720.
7. Lettres patentes portant confirmation de privilège en faveur de l'Hospital général de Paris. avril 1720.
8. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [relatif à François Manfré et Jeanne Gommery sa femme. Du 19 avril 1720.
9. " " " portant qu'il sera fait pour Quatre cent trente huit millions de Billets de Banque. Du 19 avril 1720.
10. " " " pour prévenir les difficultez ... entre les Collecteurs ... et autres préposez aux Recouvrements des Tailles ... du 19 avril 1720.
11. " " " [relatif aux actions de la Compagnie des Indes.] Du 19 avril 1720.
12. " " " qui ordonne le remboursement des créanciers de la Communauté des Inspecteurs de la Police sur les Vins.
13. " " " [relatif à l'échange des Sixièmes et douzièmes d'écus contre des Billets de Banque] 20 avril 1720.
14. " " " concernant le payement des debets qui restent entre les mains des payeurs des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris. Du 21 avril 1720. 21 Avril 1720.
15. " " " qui commet les Srs Glomy, Pasquier etc.... pour signer, viser et contrôler ... les Billets de Banque de Mille et de Cent livres ... Du 22 avril 1720.
16. " " " pour accélérer le remboursement des Créanciers du Clergé ... du 26 avril 1720.
17. " " " portant diminution des droits sur les Bestiaux. Du 26 avril 1720.
18. " " " [relatif aux propositions de paiement du Sr Le Duc] Du 26 avril 1720.
19. " " " pour le restablissement des Francs-salez. Du 27 avril 1720.
20. " " " qui ordonne que dans les Pays d'Etat les particuliers qui payeront en Billets de Banque leurs Quottes dans les impositions ... jouiront du bénéfice de dix pour cent ... Du 28 avril 1720.
21. Lettres patentes ... portant révocation de la Compagnie de St Domingue. avril 1720.
22. Arrest du Conseil d'Estat du Roy qui ordonne la confiscation des Espèces trouvées sous le scellé des Effets du feu Sr Pasquier. 30 avril 1720.
23. " " " qui fixe l'entrée dans le royaume des Bas et autres ouvrages de Bonneterie étrangères ... 3 May 1720.
24. " " " qui ordonne l'élargissement des grands chemins ... du 3 May 1720.
25. " " " qui ordonne le remboursement des créanciers de la Communauté des Déchargeurs ... 4 May 1720.
26. Déclaration du Roy ... [Falsification des papiers royaux] 4 May 1720.
27. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [relatif aux Rentes sur l'Hôtel de Ville] 5 May 1720.
28. " " " qui ordonne le remboursement des créanciers des Jurez-Vendeurs ... 8 May 1720.

29. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [déportation à la Louisiane supprimée] 9 May 1720.
30. " " " concernant le remboursement des Créanciers des Estats de Bretagne. 11 May 1720.
31. " " " qui ordonne le remboursement des Francs-salez... 14 May 1720.
32. " " " pour constituer sur la Compagnie des Indes quatre millions de Rentes viagères... 16 May 1720.
33. " " " [Suppression des Offices de Maires, Lieutenans de Maires, Syndics...] 16 May 1720.
34. " " " [Liberté du commerce du Castor]. 16 May 1720.
35. " " " [Suppression de droits de Tiers-surtaux, Quarantièmes, et tous droits sur les soies] 18 May 1720
36. " " " [Remboursement des créanciers des Officiers vérificateurs des Lettres de voiture...] 20 May 1720.
37. " " " concernant les actions de la Compagnie des Indes... 21 May 1720.
38. " " qui révoque celuy du 21 May.... 27 May 1720.
39. " " Idem.
40. " " " [Prorogation de la diminution sur les Espèces neuves...] 29 May 1720
41. " " " Concernant les Créanciers des Estats de Bretagne. Du 30 May 1720.
42. " " " qui permet à toutes personnes d'avoir en leur possession... telles sommes en Espèces qu'elles jugeront à propos. 1e Juin 1720
43. " " " concernant les payemens faits en Billets de Banque... 2 Juin 1720.
44. " " " concernant les actions de la Compagnie des Indes. 3 Juin 1720.
45. " " " " " " 5 Juin 1720
46. Edit du Roy portant création de vingt cinq millions de Rentes sur l'H. de Ville... Juin 1720.
47. Arrest du Conseil d'Estat du Roy qui indique des diminutions sur les Espèces d'Or et d'Argent. 10 Juin 1720.
48. " " " [nomination de Commissaires du Conseil pour viser les Contrats de Rente.] 10 Juin 1720.
49. " " " concernant les Billets de Banque. 11 Juin 1720.
50. Lettres patentes et Arrest... [conversion des Louis et matières d'or] 14 Juin 1720.
51. Arrest du Conseil d'Estat du Roy " " " " " " "
52. Edit du Roy portant création de douze offices de Payeurs... et Controleurs des Rentes de l'Hôtel de Ville. Paris. Juin 1720.
53. Lettres patentes portant établissement d'un Hospital à Versailles... Juin 1720.
54. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [Rétrocession au Roy de dix-huit millions de Rentes par la compagnie des Indes]. 20 Juin 1720.
55. Ordonnance du Roy [Fonds envoyés en pays étrangers] 20 Juin 1720.
56. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [Suppression des Billets de Mille et dix mille livres] 22 Juin 1720.
57. " " " [nomination de nouveaux commissaires du Conseil] 25 Juin 1720.
58 " " " [Emission de cent millions de Billets de Banque de cent livres.] 26 Juin 1720

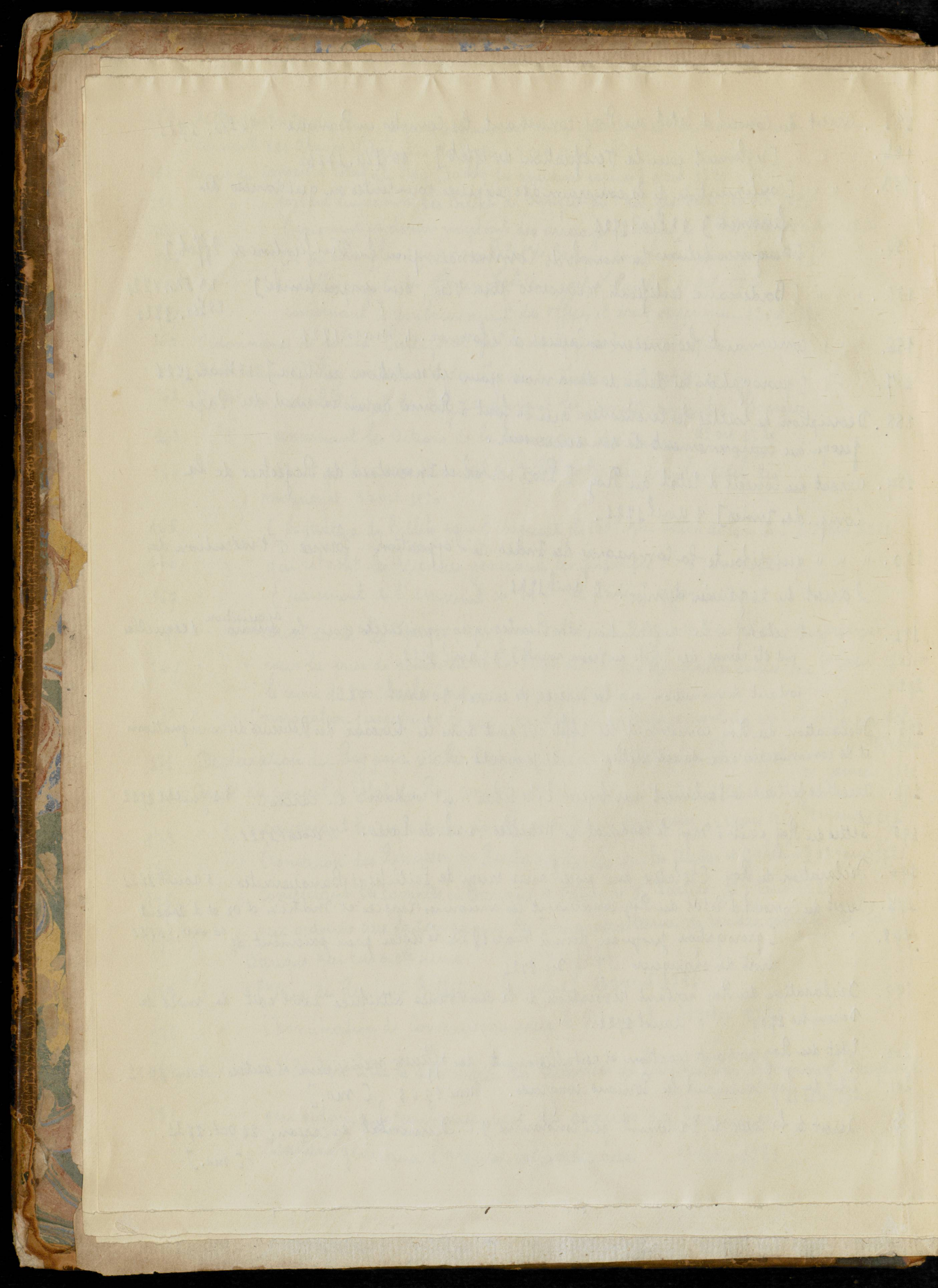
59. Arrest du Conseil d'Estat du Roy concernant les extinctions des Rentes viagères... 27 juin 1720.
60. " " " qui lève les défenses portées par celuy du 16 avril 1720... Du 27 juin 1720.
61. Lettres patentes sur Arrest concernant les Fermes du Roy. 30 juin 1720.
62. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [prorogation du délai pour paiement arrérages Rentes H. de Ville] 1 juil. 1720
63. Déclaration du Roy pour le restablissement des Francs-salez. 2 juillet 1720.
64. Arrest de la cour des Monnoyes concernant les Négociations d'Espèces d'or et d'Argent. 3 juil. 1720.
65. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [Prohibition des Diamants et Pierres précieuses] 4 juil. 1720.
66. " " " " [acquisition des Rentes créées par Edit de juin 1720] 5 juil. 1720.
67. " " " qui ordonne l'exécution de la déclaration du 18 Février 1720 concernant les ouvrages et Vaisselles d'Or et d'Argent. 6 juillet 1720.
68 " " " en faveur des propriétaires des anciens contracts de Rentes sur l'H. de Ville. 11 juil. 1720.
69. " " " concernant les differens remboursemens ordonnez par sa Majesté. 12 juil. 1720.
70. " " " [remboursement des Créanciers des Officiers Jaugeurs de tonneaux ...] 13 juil. 1720.
71. " " " [création dans les Banques d'un livre de Comptes-courants ...] 13 juil 1720.
72. " " " [remboursement des créanciers des Officiers Inspecteurs-controleurs des Porcs de la Ville...] 13 juil 1720
73. " " " [" " " " Officiers controleurs et essayeurs d'Etain...] 13 juil. 1720.
74 " " " concernant les créanciers des Estats de Bretagne. 16 juil 1720.
75 " " " [transport des Espèces par tous Voituriers...] 16 juil. 1720.
76. Ordonnance du Roy portant deffenses de s'attrouper. 17 juillet 1720.
77. Arrest du Conseil d'Estat du Roy concernant les Rentes de l'H. de Ville de Paris. 19 juil. 1720.
78. " " " [droits et privilèges de la Compagnie des Indes]. 21 juillet 1720.
79. Declaration du Roy qui transfère le Parlement de Paris dans la Ville de Pontoise. 21 juil. 1720.
80. Arrest du Conseil d'Estat du Roy en faveur de la Compagnie des Indes. 22 juil. 1720.
81. " " " [nomination de payeurs des arrérages de Rentes de Ch. Geoffroy et Ch. E. Guenx]. 23 juil. 1720.
82. " " " portant augmentation des Espèces d'Or et d'Argent. 30 juil. 1720
83. " " " [relatif à 50.000 nouvelles actions de la Compagnie des Indes.] 31 juil. 1720.
84. " " " portant augmentation des Espèces de Billon. 31 juillet 1720.
85. " " " concernant les Rentes sur l'H. de Ville de Paris et les Comptes courants en Banque. 31 juil. 1720
86. Déclaration du Roy touchant la conciliation des Evesques du Royaume au sujet de la Constitution Unigenitus. 4 aout 1720.
87. Idem.
88. Edit du Roy portant création de deux Payeurs et deux Controlleurs des Rentes viagères... Aoust 1720.
89. Taxe pour les chartiers et voituriers par terre. 5 aoust 1720.
90. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [relatif aux Cinquante millions de Billets de Banque retirés par souscription de la Cie des Indes ...] 9 aout 1720.
91. " " " [Delai accordé aux Engagistes des Domaines pour liquidation de finances] 9 Aoust 1720.

91bis. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [Exportation du Bois de noyer ouvragé] 11 aoust 1720.
92. " " " [Relatif à 20.000 nouv. actions de la Compagnie des Indes.] 14 aoust 1720.
93. " " " concernant le cours des Billets de Banque. 15 aoust 1720.
94 [4a Erenais] Lettre servant de réponse aux Remontrances faites au Roi par M. M. du Parlement le 17 avril 1720.
95. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [nomination des Srs Angran et Vatan pour dresser Procès-verbal des Billets de Banque placés en Rentes sur la Ville] 23 aoust 1720.
96. Ordonnance de Police qui fixe le prix de la mesure de Suif à 55 sols... 23 aoust 1720.
97. Arrest du Conseil d'Estat du Roy portant règlement pour le payement des Dettes des Villes... 24 aout 1720.
98. " " " [Suppression de toute plus-value pour les Billets de Banque] 25 aoust 1720.
99. " " " [Reduction au denier cinquante des Rentes sur les Fermes.... Gages. Taxations...] 25 aout 1720.
100. Edit du Roy qui ordonne une fabrication de Quinze cent mille Marcs de Cuivre... aoust 1720.
101. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [Establissement d'un Conseil pour la Régie de la Cie des Indes.] 29 aoust 1720.
102. Edit du Roy portant création de huit millions de livres de Rentes au denier cinquante... aoust 1720.
103. " " " " quatre millions de Rentes viagères au denier vingt-cinq. "
104. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [nomination des Srs de Baussan et Bertin... pour dresser Procès-verbal des Billets de Banque de dix mille et mille livres...] 30 aoust 1720.
105. Ordonnance du Roy servant de Règlement pour le conseil de Marine. 31 aoust 1720.
106. Arrest du Conseil d'Estat du Roy concernant les Payements faits en Billets de Banque. 7 Sept. 1720.
107. Noailles - arch. de Paris. - Mandement pour ordonner des prières au sujet des Calamitez publiques. 6 sept. 1720
108. Arrest du Conseil d'Estat du Roy concernant les rentes provinciales créées par Edit du mois d'aoust 1720.
109. " " " portant qu'il sera fabriqué pour cinquante millions de Billets de cinquante livres et dix livres. 2 Sept. 1720.
110 " " " [Ordre aux Receveurs des Tailles de porter directement au Trésor royal les fonds provenant des Imp.] 10 Sept. 1720
111 " " " [Augmentations de Gages payées sur le pied du denier cinquante] 10 Sept. 1720.
112 " " " qui subroge la Compagnie des Indes aux droits... appartenant à la Comp. de St Domingue. 10 Sept. 1720.
113 " " " [Remboursement des augmentations de Gages appartenant aux Comm. des Ports...] 10 Sept. 1720.
114 " " " [Ordonn. de brûler les Billets de 10.000 et 1000 livres en l'H. de ville de Paris] 13 Sept. 1720.
115. Lettres patentes portant évocation... au grand-Conseil de toutes les contestations ... nées et à naître au sujet de la constitution Unigenitus... 25 Sept. 1720.
116. Arrest du Conseil d'Estat du Roy portant règlement pour les Billets de Banque... 15 Sept. 1720.
117. " " " concernant les Monnoyes. Du 24 oct. 1720.
118. " " " [indemnité de 48776 livres. 10 sols. 3 deniers à la Comm. des off. gardes-bateaux] 25 oct. 1720
119. " " " [remboursement des créanciers de la comm. des off. gardes-bateaux.] 25 oct. 1720.
120. " " " [autorisation d'un emprunt de Quinze millions aux Directeurs de la Comp. des Indes] 27 oct. 1720
121. " " " Taxe du bois et du charbon. 31 oct. 1720.
122. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [Conversion des Souscriptions en dixièmes d'Actions] 1 nov. 1720
123. " " " [Prorogation jusqu'au 10 Nov. et 20 Nov. du délai pour porter en dépost les actions remplies de la Comp. des Indes] 1er Nov. 1720.

124. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [relatif aux anciennes Espèces] 8 Nov. 1720.
125. " " " qui permet à la Compagnie des Indes de faire fondre et affiner toutes sortes d'Espèces et matières d'Or et d'argent. 8 Nov. 1720.
126. " " " concernant les Billets de Banque de 10.000 livres et de 1000 livres. Du 8 Nov. 1720.
127 " " " [prorogation jusqu'au 23 Nov. du delai pour porter en dépôt les actions de la Comp. des Indes. 9 Nov. 1720.
128. Arrest du conseil d'Estat du Roy [négociation d'Espèces ou matières d'or et d'argent] 10 Nov. 1720.
129. " " " [aucune somme délivré sans récription du Caissier de la Cie des Indes] 12 Nov. 1720.
130. " " " qui révoque les défenses de porter des Diamants. Du 14 Nov. 1720.
131. Déclaration du Roy portant rétablissement du Parlement en la ville de Paris. 16 Déc. 1720.
132. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [prorogation jusqu'au 1er Mars de la remise des deux tiers de droits des Fermes sur les Bestiaux.] 24 Déc. 1720
133. " " " portant diminution des Espèces de Cuivre et de Billon. Du 24 Nov. 1720.
134 " " " portant suppression des comptes en Banque et Virements de Parties. Du 26 Déc. 1720.
135 " " " [prorogation des diminutions sur les Espèces tant anciennes que nouvelles]. 26 Déc. 1720.
136. " " " concernant les Billets de Banque de mille et dix mille livres. 29 Déc. 1720.
137 " " " [prorogation du délai pour placer les Billets de Banque en Rentes sur les Tailles] 29 Déc. 1720
138 " " " pour accélérer le paiement en Billets de Banque des Parties employées dans les Estats du Roy pour les années antérieures à 1720. 30 Déc. 1720.
139. " " Edit du Roy portant création de trente offices de Payeurs... et contrôleurs des Rentes de l'H. de Ville de Paris. Janvier 1721.
140. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [annulation des traités au nom d'A. Pillavoine] 5 Janv 1721
141. " " " portant règlement pour les Billets de Banque et les Act. de la C. des Indes] 15 Sept. 1721
142. " " " concernant les Sommes écrites en Banque ... 18 Sept. 1720.
143 " " " portant qu'il sera fabriqué pour cinquante millions de B. de banque. 19 Sept. 1720.
144 " " " [Conversion d'actions de la Comp. des Indes.] 19 Sept. 1720.
145 " " " concernant le remboursement des Rentiers et Officiers du Clergé. 19 Sept. 1720
146 " " " qui nomme des commis pour signer et viser les dixièmes d'Action. 24 Sept. 1720
147 " " " portant diminution d'un Quart sur les Espèces de cuivre et de Billon. 21 Sept. 1720.
148 " " " qui nomme des commissaires pour le Jugement des Procès... 24 Sept. 1720.
149 " " " concernant la régie des Comptes-courants et Virements de Parties. 24 Sept. 1720.
150 " " " qui renouvelle pour trois mois la Remise des deux tiers des droits d'entrée sur les bestiaux ... 26 Sept. 1720.
151. Edit du roy portant qu'il sera fabriqué de nouvelles Espèces d'or et d'argent. Sept. 1720.
152. Arrest du Conseil d'Estat du Roy concernant les Actions intéressées non remplies de la Compagnie des Indes. 5 Oct. 1720.

153. Lettres patentes du Roy... portant établissement d'une chambre des Vacations dans le couvent des grands Augustins de Paris. 7 Oct. 1720.
154. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [cours des anciennes espèces] 8 Oct. 1720.
155. " " " portant suppression des Billets de Banque au 1er Nov. prochain. 10 Oct. 1720
156. " " " [paiement en deniers comptants des arrérages des Rentes de l'H. de Vill] 11 Oct. 1720
157. " " " [il ne sera plus reçu aucun Billet de Banque dans les bureaux de recettes].
158. " " " [rétablissement des officiers forts du port S. Paul] 11 Oct. 1720.
159. " " " concernant le remboursement des offices et droits supprimés... 12 Oct. 1720.
160. Ordonnance de police [certificat des domestiques] 16 Oct. 1720.
161. Déclaration du Roy concernant la Ferme du Tabac. 17 Oct. 1720.
162. Arrest du Conseil d'Estat du Roy concernant les Comptes courants en Banque. 22 Oct. 1720
163. " " " concernant les Actions de la Compagnie des Indes. 24 Oct. 1720.
164. " " " portant qu'il ne sera plus receu de Billets de Banque dans les Hôtels des monnoyes. 24 Oct. 1720.
165. " " " [Signature des Billets pour l'emprunt de 150 l. par Action de la C. des I.] 8 Janv. 1721.
166. " " " qui rétablit les Receveurs généraux des finances ... 8 Janv. 1721.
167 " " " [paiement de l'Emprunt de la Cie des Indes] 9 Janv. 1721.
168 " " " concernant les Gages, augmentations de Gages et Taxations supprimés. 10 Janv. 1721
169 " " " pour la prise de possession de la Régie des Fermes généralles unies sous le nom de Mr Charles Cordier... 11 Janv. 1721.
170 " " " [prorogation jusqu'au 1er Février... du delai pour le paiement du prêt de 105 l. par act.] 15 Janvier 1721
171. Déclaration du Roy pour rétablir l'usage des Lettres ou Billets payables au porteur. 21 janvier 1721
172. Arrest du Conseil d'Estat du Roy concernant les anciennes Espèces d'Or et d'argent 21 Janv. 1721
173. " " " concernant les propriétaires des Offices et Droits supprimez... 23 Janv. 1721.
174. " " " [conversion des Récipissez en Rentes perpétuelles sur les Aydes et Gabelles] 23 Janv. 1721
175. " " " concernant les comptes en Banque et Viremens de Parties. 23 Janv. 1721.
176. " " " qui ordonne que la Compagnie des Indes sera tenue de rendre compte de la Banque qui lui a été unie... 26 Janv. 1721
177. " " [Visa des Rents et Billets de Banque] 26 Janv. 1721.
178. " " [Nomination de Commissaires pour le Visa...] 30 Janv. 1721
179 " " qui déclare libre le commerce des Provinces de Languedoc, Lyonnois et Dauphiné. 11 Fév. 1721.
180 " " qui ordonne le remboursement des avances des Fermiers et Traitans généraux d'affaires extraordinaires. 13 Fév. 1721.

181. Arrest du Conseil d'Estat du Roy concernant les Comptes en Banque. 14 Fév. 1721
182. " " " [Règlement pour la Vérification des Effets] 16 Fév. 1721
183. " " " [Continuation de la conversion des récépissés pour rentes en quittances des finances] 18 Fév. 1721
184. " " " [Augmentation du nombre des Commissaires pour la Vérification des Effets] 23 Fév. 1721
185. " " " [Bordereaux, certificats, Mémoires pour Visa, sur papier timbré] 28 Fév. 1721
186. " " " concernant les anciennes Espèces à réformer. 4 Mars 1721.
187. " " " [prorogation du délai de deux mois pour présentation au Visa] 18 Mars 1721
188. Description de toutes les cérémonies qui se font à Rome depuis la mort du Pape jusqu'au couronnement de son successeur.
189. Arrest du Conseil d'Estat du Roy [Procès verbal et Inventaire des Registres de la Comp. des Indes] 7 avril 1721.
190. " " " qui déboute la Compagnie des Indes de l'opposition... formée à l'exécution de l'arrest du 26 janvier dernier. 7 avril 1721.
191. " " " [relatif à la déclaration des Rentes, y compris celles pour la ~~[illegible]~~ acquisition desquelles ont été remis des Effets au Trésor royal.] 27 avril 1721.
192. " " " portant diminution sur les Espèces de cuivre. 30 avril 1721.
193. Déclaration du Roy concernant les Effets qui sont dans les bureaux des Receveurs des consignations et des commissaires aux saisies réelles. 24 juin 1721.
194. Arrest de la Cour de Parlement par lequel E. Lefebvre ... est condamné au carcan... 31 juillet 1722
195. Lettre du Roy écrite à Mgr. le cardinal de Noailles, arch. de Paris. 4 aoust 1721.
196. Déclaration du Roy [relative aux procés pour raison de Faillites et Banqueroutes... 5 aoust 1721
197. Arrest du Conseil d'Estat du Roy concernant les anciennes Espèces et Matières d'Or et d'Argent 16 sept. 1721
198. " " " [prorogation jusqu'au dernier Mars 1722 le délai pour paiement des droits des changeurs ...] 9 Déc. 1721
199. Déclaration du Roy portant révocation de la survivance attribuée par l'édit du mois de Décembre 1709 ... 9 Aoust 1722.
200. Edit du Roy portant création et restablissement des Officiers municipaux et autres. Aoust 1722.
201. Edit du Roy concernant les Portions congrues. Mai 1768 [ms.]
202. Arrest de la Cour de Parlement qui condamne J. C. Dumontal au carcan. 24 Oct. 1731.
[ms.]





ARREST DU CONSEIL D'ESTAT DU ROY,

Qui Subroge la Compagnie des Indes aux Droits & Pretentions appartenant à la Compagnie de Saint Domingue, tant en France qu'à l'Amerique & autres Lieux, Avec le Privilege exclusif de fournir à l'Isle de Saint Domingue Trente mille Negres tirez de l'Estranger.

Du 10. Septembre 1720.

Extrait des Registres du Conseil d'Estat.

VEû par le Roy, estant en son Conseil, les Lettres Patentes de Sa Majesté du mois d'Avril dernier, portant Revocation & Suppression de la Compagnie de Saint-Domingue, Establie par les Lettres Patentes du mois de Septembre 1698, En vertu du délaissement & transport qui en a esté fait à Sa Majesté par acte passé pardevant Verani & de Mahault Notaires le 2. dudit mois d'Avril dernier; le Memoire presenté au Conseil de Marine par differens Particuliers, contenant qu'ils offroient de former une Societé qui feroit le remboursement & dedommagement de la Compagnie de Saint Domingue supprimée, aux conditions suivantes. 1.° Que ladite Societé donnera Six Millions, lesquels seront mis & deposez chez le Févre Notaire, pour acquiter les dettes de la Compagnie tant en France qu'ailleurs, Et estre partagez ensuite entre les Directeurs & Actionnaires de ladite Compagnie, chacun au prorata de son interest. 2.° Qu'au moyen du payement des Six Millions, il plaira au Roy subroger la Societé dans tous

les droits, noms, raisons & pretentions qui appartiennent à ladite Compagnie, tant en France qu'à l'Amerique & autres lieux, lesquels Droits ont esté retrocedez à Sa Majesté par ladite Compagnie, & que le recouvrement desdits effets pourra se faire sous le nom de Sa Majesté. 3°. Que toutes les Terres non concedées par ladite Compagnie, & qui sont comprises dans l'estenduë du terrein qui luy avoit esté accordé, appartiendront à ladite Societé, à l'exception des trois Concessions que Sa Majesté a accordées depuis la Suppression de ladite Compagnie. 4.° Que ladite Societé pourra disposer desdites Terres pendant l'espace de quinze années, & en transferer la proprieté à perpetuité, soit par vente à prix d'argent, soit par vente à la charge de Rente fonciere. 5°. Que les Habitans establis dans l'estenduë des Terres qui ont appartenu à ladite Compagnie, seront tenus de representer à ladite Societé, dans un an, les Concessions qui leur ont esté accordées, avec la declaration des Terres par tenans & aboutissans, dont il sera fait estat & description sans aucuns frais pour les habitans. 6.° Qu'il sera permis à ladite Societé de rentrer dans les Terres concedées par ladite Compagnie, lesquelles n'auront point esté défrichées, conformement aux Reglemens de Sa Majesté, En faisant juger la réunion par les Juges qui ont droit d'en connoistre. 7.° Que ladite Societé aura le Privilege exclusif, pour l'Isle de Saint Domingue seulement, de tirer des Estrangers pendant le cours de quinze années Trente mille Negres pour les vendre dans ladite Isle, sans estre tenüe de payer aucun droit; à condition neantmoins que si dans moins de quinze années elle introduit les Trente mille Negres, le Privilege cessera. 8.° Que lesdits Negres ne pourront estre vendus par ceux qui les auront achep-tez du Commis de la Societé, sans rapporter la Quittance qui justifie l'entier Payement desdits Negres, à peine de nullité. 9.° Que Sa Majesté fera expedier tous les Passeports dont la Societé aura besoin, tant en temps de Paix qu'en temps de Guerre, pour les Vaisseaux Estrangers qui seront par elle employez au transport desdits Trente mille Negres seulement. 10.° Que la Societé payera les Negres qu'elle tirera de l'Estranger, en Marchandises de France dont la Sortie du Royaume est permise, Et avec des Syrops de Sucre provenant de l'Isle de Saint Domingue, à la charge que les Navires qui seront chargez uniquement de ces Syrops pourront aller les porter à l'Estranger sans payer aucuns Droits de Sortie dans les Colonies, Et sans estre obligez d'aborder aux Ports du Royaume. 11°. Que la Societé s'obligera de n'introduire lesdits Negres, & de ne faire sortir les Syrops qu'elle donnera en payement, que par quatre Endroits qui seront convenus & designez pour ce Commerce, afin qu'il soit plus facile de connoistre s'il n'a point esté embarqué d'autres Denrées du Pays sur les Bastimens estrangers, dans lesquels Endroits il sera permis à la Societé de faire construire des Magasins avec une enceinte de Murailles pour la seureté de ses Marchandises,

ce qu'elle ne pourra faire neantmoins que du consentement du Gouverneur. 12°. Que la Societé aura la faculté de charger ses Marchandises à fret sur les Vaisseaux de Sa Majesté qui iront à Saint Dominique, lorsqu'ils retourneront en France, En payant le fret au prix commun ; Et à l'égard du reste des Denrées du Pays, provenant tant de la Vente des Negres de la Societé, que des anciennes dettes des Habitans à la Compagnie, la Societé les fera embarquer sur les Vaisseaux Marchands François, Et au deffaut des uns & des autres, ou dans le cas que les Capitaines des Bastimens François voulussent exiger un fret plus fort que celuy de Cent livres par Tonneau, ce que la Societé sera obligée de prouver par des Certificats du Gouverneur ou de l'Intendant, elle pourra charger ses Marchandises sur les Vaisseaux Hollandois ou Danois, lesquels seront obligez d'apporter en droiture lesdites Marchandises en France pour y estre entreposées, en cas que la Societé ne les destine pas pour la consommation du Royaume, & qu'elle se propose de les envoyer en Pays Estrangers. 13.° Que la Societé sera exempte des Droits de Sortie de l'Isle S.t Domingue pour les Marchandises provenant, tant du Recouvrement des Effets de la Compagnie, que du produit des Negres que la societé introduira dans la Colonie. 14.° Qu'il plaira à Sa Majesté d'accorder sa protection à ladite societé pour toutes les affaires qu'elle pourra avoir à S.t Domingue, Et principalement pour le Recouvrement des Effets de la Compagnie, & pour les Comptes que doivent rendre les Commis de ladite Compagnie; Et qu'à cet effet il en sera écrit fortement au Gouverneur & à l'Intendant. 15.° Qu'il plaira aussi à Sa Majesté d'accorder l'Evocation à l'Amirauté de Paris de toutes les contestations que la Societé pourra avoir en France au sujet de son Commerce, ainsi que l'avoit la Compagnie de Saint-Domingue. 16.° Que la Societé payera à Sa Majesté outre les Six Millions, ce qui luy est deû par la Compagnie de Saint-Domingue montant à Quarante-sept mille neuf cens cinquante-deux livres neuf sols deux deniers; Et qu'enfin Sa Majesté aura la bonté de prester à ladite Societé, pendant ledit temps de quinze années, un Magasin que la Compagnie a fait bâtir dans le Fort Saint Loüis pour y mettre ses Marchandises, lequel est inutile au service de Sa Majesté; Et afin de s'assurer d'avantage que les Vaisseaux Estrangers dont la Societé se servira pour le Commerce des Negres, n'introduiront sous ce pretexte aucune Marchandise Estrangere dans la Colonie & n'en rapporteront aucune Denrée du Pays, autre que les Syrops, elle consent qu'au cas quil se trouve des Marchandises Estrangeres sur les Vaisseaux qui porteront des Negres, elles soient confisquées, ainsi que le Bâtiment, à la reserve des Negres qui pourront estre vendus dans la Colonie; Et qu'au cas qu'au retour ces mêmes Vaisseaux rapportent d'autres Denrées du Pays que les Syrops, les Bâtimens & les Denrées ainsi embarquées soient confisquées, à moins qu'el-

les n'ayent esté embarquées au deffaut des Vaisseaux François, sur les Certificats des Gouverneurs ou Intendans, pour estre portées en France & y estre entreposées; Lesquelles propositions ont esté examinées & approuvées par le Conseil de Marine : La Deliberation prise le 6. du present mois de Septembre par les Directeurs de la Compagnie des Indes, ausquels ledit Memoire a esté communiqué, portant que Sa Majesté seroit suppliée de vouloir accorder à la Compagnie la proposition contenüe audit Memoire inseré en ladite Deliberation, aux charges, clauses & conditions portées en iceluy : La soumission faite le même jour 6. du present mois en consequence de ladite Deliberation, pardevant le Fevre & La Balle Notaires, par les Directeurs de ladite Compagnie des Indes stipulans pour & au nom de ladite Compagnie, lesquelles Deliberation, Memoire y contenu & Soumission demeureront annexées à la Minute du present Arrest ; Et Sa Majesté trouvant plus convenable de charger la Compagnie des Indes de l'Execution de la proposition contenüe audit Memoire, que de la confier à des particuliers, attendu que cette Compagnie au moyen des fonds considerables qu'elle a, sera mieux en estat de l'Executer, Et qu'il est juste d'ailleurs de preferer à des particuliers, une Compagnie publique dans laquelle la plus part des Sujets de Sa Majesté se trouvent interessez, Et que Sa Majesté regarde comme l'Establissement le plus important de l'Estat; Oüy le Rapport. SA MAJESTE' ESTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a Accepté & accepte les offres de la Compagnie des Indes, En consequence a subrogé & subroge ladite Compagnie aux Droits, noms, raisons & pretentions appartenant à la Compagnie de Saint-Domingue, tant en France qu'à l'Amerique & autres lieux, lesquels Droits ont esté retrocedez à Sa Majesté par ladite Compagnie de Saint-Domingue, par Acte passé le 2. Avril dernier pardevant Verani & de Mahault Notaires, à condition que le Recouvrement desdits Droits pourra estre fait au nom de Sa Majesté, Et aux autres conditions comprises au Memoire inseré en la Deliberation de ladite Compagnie des Indes, annexée à la Minute du present Arrest, A la charge toutefois par ladite Compagnie des Indes, de payer suivant ses offres la somme de Six Millions d'une part, qui sera remise à le Fevre Notaire, pour estre par luy distribuée ainsi qu'il sera ordonné par Sa Majesté, Et celle de Quarante-sept mille neuf cens cinquante-deux livres neuf sols deux deniers d'autre part, pour pareille somme dûë à Sa Majesté par ladite Compagnie de Saint Domingue, laquelle somme sera payée par ladite Compagnie des Indes au S.r Gaudion Tresorier de la Marine. FAIT au Conseil d'Estat du Roy, Sa Majesté y estant, tenu à Paris le dixiéme jour de Septembre mil sept cens vingt. *Signé* FLEURIAU.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1720.





